

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 20 juin 2014

-----15-----15-----15-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 20 juin -----

Date de convocation

à -----11-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----13/06/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----13/06/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard (procuration de MONDIN-SEAILLES Christiane), BETUING Serge (procuration de ANTONIAZZI Jean-Pierre), CABANNES Pierre, CASTAY Jean-Marc, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse (procuration de PEDRO Amandine), MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, PLOQUIN Cécile, LABEYRIE Nicolas (procuration de CUZACQ Geneviève).

Excusés avec procuration : Mmes MONDIN SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, PEDRO Amandine, M. ANTONIAZZI Jean-Pierre
Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Chapelle de Luzanet

Réfection du mur d'enceinte

Afin de finaliser l'aménagement des abords de la Chapelle de Luzanet, Monsieur le Maire suggère le remontage des murets.

Ces travaux nécessite :

- la démolition du mur du cimetière jusqu'aux fondations
- la reprise des fondations avec une semelle en béton armé coffrée devant avec des pierres
- la maçonnerie du mur en pierre sur 50 cm de haut (pierre fournie par la Commune)
- le coulage et le ferrailage d'une fondation pour l'accès au cimetière
- la maçonnerie de pierre de taille pour reconstituer les piliers des accès au cimetière (pierre fournie par la Commune).

Monsieur le Maire,

- propose de demander des devis à plusieurs entreprises de maçonnerie,
- dit que la Drac propose d'inclure le montant de ces travaux dans le montant subventionnable au titre de l'opération de restauration et mise en valeur inscrite au budget opérationnel de programme de 2012.

Le Conseil Municipal,
Où les explications de Monsieur le Maire,
Accepte les propositions ci-dessus.

Fait à MONTREAL le 20 juin 2014.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 20 juin 2014

-----15-----15-----15-----

L'an deux mille quatorze-----

et le 20 juin -----

Date de convocation

à -----11-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----13/06/2014-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

-----13/06/2014-----

Présents : MM. BEZERRA Gérard (procuration de MONDIN-SEAILLES Christiane), BETUING Serge (procuration de ANTONIAZZI Jean-Pierre), CABANNES Pierre, CASTAY Jean-Marc, DAL BEN Carine, DESPAX Nelly, FIN Thérèse (procuration de PEDRO Amandine), MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, PLOQUIN Cécile, LABEYRIE Nicolas (procuration de CUZACQ Geneviève).

Excusés avec procuration : Mmes MONDIN SEAILLES Christiane, CUZACQ Geneviève, PEDRO Amandine, M. ANTONIAZZI Jean-Pierre
Melle DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Chapelle de Luzanet

Réfection du mur d'enceinte

Afin de finaliser l'aménagement des abords de la Chapelle de Luzanet, Monsieur le Maire suggère le remontage des murets.

Ces travaux nécessite :

- la démolition du mur du cimetière jusqu'aux fondations
- la reprise des fondations avec une semelle en béton armé coffrée devant avec des pierres
- la maçonnerie du mur en pierre sur 50 cm de haut (pierre fournie par la Commune)
- le coulage et le ferrailage d'une fondation pour l'accès au cimetière
- la maçonnerie de pierre de taille pour reconstituer les piliers des accès au cimetière (pierre fournie par la Commune).

Monsieur le Maire,

- propose de demander des devis à plusieurs entreprises de maçonnerie,
- dit que la Drac propose d'inclure le montant de ces travaux dans le montant subventionnable au titre de l'opération de restauration et mise en valeur inscrite au budget opérationnel de programme de 2012.